

ailleurs. Mais l'Europe est encore plus que cela. L'Europe est une "évolution", une réalité dynamique, une idée que, en dépit de formidables obstacles, un groupe d'hommes inspirés essaient de convertir en une vivante communauté. L'Europe n'est pas une somme de nations: elle existe par et pour ces nations comme aussi à part de ces nations. Il ne suffit pas, se plaisait à répéter Jean Monnet d'additionner des nations ensemble, encore faut-il créer une nouvelle Europe. Or, sur ce continent, on a effectivement amorcé le lent et parfois difficile processus de la création. Cette Europe, l'Europe de l'avenir, aura une structure organique. Et pourtant, il est impossible de prévoir ce que seront les dimensions, la puissance et l'orientation de la nouvelle Europe. Mais il serait dangereux de ne pas prendre en considération le sens de la destinée qui commande cette évolution.

Le Gouvernement canadien reconnaît le principe de la nouvelle Europe et l'appuie entièrement. Nous l'avons applaudi, la semaine dernière à Bruxelles, comme nous avons applaudi l'entrée, dans la Communauté européenne, de la Grande Bretagne, de l'Irlande et du Danemark il y a deux ans. Et notre attitude a influé sur la manière dont est perçue notre position actuelle à l'endroit de la Communauté européenne. Cette initiative n'est qu'une façon parmi tant d'autres d'engager la Communauté dans une entreprise de coopération dynamique.

Nous voulons ajouter une dimension, nouvelle et cependant parallèle, aux relations que nous nous efforçons d'établir avec l'Europe des neuf, relations qui évolueront au fur et à mesure que la Communauté franchira la distance qui la sépare encore de la maturité; relations qui devront tenir compte des intérêts et de la personnalité du Canada, ces considérations devant se répercuter dans les prises de décisions; relations qui devront faire une large place à la consultation et qui seront empreintes de respect mutuel.

Cette démarche comporte sa part de nouveauté. La Communauté, et cela se comprend, ne sait pas encore quelle forme elle prendra, quelles seront ses juridictions et les pouvoirs qui seront les siens au cours des années à venir. Il n'appartient pas davantage au Canada de le dire. C'est à l'Europe seule qu'il incombe de décider. Mais il n'en reste pas moins que cette nouvelle Europe, qui absorbe déjà 20 p. 100 du commerce mondial, est appelée à jouer un rôle de plus en plus impérieux sur la scène internationale: dans les domaines du commerce, de la science, de l'économie, des finances, de la technologie et autres. Il serait dès lors tout à fait déraisonnable que le Gouvernement de notre pays ne tente pas d'établir des relations privilégiées avec elle. Il est évident qu'une entreprise comme celle-là se trouverait grandement